

# AVIS

## TIRAGE AU SORT DU JURY D'ASSISES Année 2027

Conformément aux dispositions du Code de Procédure Pénale, les Mairies sont tenues chaque année de procéder par tirage au sort à l'établissement des listes préparatoires du Jury d'Assises.

Le tirage au sort des 21 Chaponois doit avoir lieu publiquement à partir de la liste électorale et se tiendra le :

**Mercredi 20 mai 2026 à 19 heures 30,  
Mairie – salle du conseil municipal**

Damien COMBET,  
Maire

